

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal	en exercice	qui ont pris part à la délibération
23	23	17

Date d'affichage : 15/04/2025

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

ID : 014-200064954-20250414-2025_04_02-BF

Berger
Levrault

2025-04-02

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VAL D'ARRY (14210)

Séance du 14 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le quatre avril 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian VENGEONS ou de Monsieur Jacques HERVIEU.

Présents : VENGEONS Christian, BLIN Annie, DAUTY Virginie, DAVID Frédéric, GALLIER Erick, GILETTE Valérie, HERVIEU Jacques, LECAPITAINE Christelle, LECUYER Josiane, LEMIERE Marc-Antoine, MALBEC Béatrice, MOTTIN Christelle, PELTIER Virginie.

Absents excusés : ALEXANDRE Yves donne pouvoir à VENGEONS Christian ; DAVID Nathalie donne pouvoir à Annie BLIN ; DESGUEE Jérémie donne pouvoir à HERVIEU Jacques, FREENEE Anais donne pouvoir à LECUYER Josiane, GODARD Jacky donne pouvoir à GILETTE Valérie ; PELLETIER Philippe donne pouvoir à MOTTIN Christelle ; GILBERT Sébastien, RAVACHE Jérôme.

Absents : LEROUILLY Chloé, PATIENCE Mickaël.

Présents : 12 à 13 **Pouvoirs** : 6 **Votants** : 17 à 19

La séance a été ouverte à 20h05.

Mme Annie BLIN a été désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité.

Considérant que le Conseil municipal ayant respecté le débat contradictoire lors de la séance et sur tous les sujets mis à l'ordre du jour ;

Compte administratif 2024 – Budget Transport

Délibération 2025-04-02

Considérant le rapport du Maire exposant le Compte de Gestion établi par le comptable,

Considérant le compte administratif établi par Monsieur le Maire exposant :

Section de fonctionnement – Résultat 2024	
Recettes réalisées	52 197, 35 €
Dépenses réalisées	23 626,50 €
Résultat de l'exercice 2024	28 570.85 €
Excédent de fonctionnement cumulé (-11 927,21+ résultat 2023)	16 643.64 €

Section d'investissement– Résultat 2024	
Recettes réalisées	0 €
Dépenses réalisées	0 €
Résultat de l'exercice 2024	0 €
Résultat d'investissement cumulé	0 €

Restes à Réalisé (RAR) à inscrire au budget 2024	
Dépenses d'Investissement	0 €
Résultat du solde des RAR	0 €

Considérant le retrait de Monsieur le Maire lors du vote conformément au CGCT ;

Considérant la conformité des résultats du compte administratif et du compte de gestion ;

Décision : 17 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le compte administratif 2024 du budget transport établi par Monsieur le Maire.

Certifié exécutoire le
18/04/2025,
Le Maire, Christian VENGEONS

Pour copie conforme au registre,
Le Maire, Christian VENGEONS

